



Mission régionale d'autorité environnementale

Île-de-France

**Procès-verbal de la séance du 25 avril 2019
de la MRAe d'Île-de-France**

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 25 avril 2019 à 14h00 dans le cadre d'une conférence téléphonique.

Présents : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et Judith Raoul-Duval (suppléante).

Excusée : Catherine Mir

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1 - Approbation du PV de la réunion du 11 avril 2019

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah

Le PV de la réunion du 11 avril 2019 est approuvé.

2 - Retour sur les décisions prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 11 avril

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 6 décisions de cas par cas prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 11 avril, dont aucune décision de soumission à évaluation environnementale.

3 - Délégations données pour des dossiers de cas par cas :

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah

Dans le cadre et les limites définis par la décision du 12 juillet 2018 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à :

Jean-Paul Le Divenah pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : révision du PLU de Beauchamp (95), Leuville-sur-Orge (91) et Ennery (95)

Marie Deketelaere-Hanna pour le dossier suivant

- Plan de valorisation du patrimoine : Seine-Port (77).

4 - Désignation de coordonnateurs pour avis sur plans-programmes

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah

Désignation d'un coordonnateur pour les avis suivants.

- Modification de Noisy-le-Sec (93) : projet de classement en niveau 3 ; suite à l'avis de l'Autorité environnementale qui laisse ce dossier à la compétence de la MRAe,; niveau 2. Coordonnateur : Jean-Jacques Lafitte
- Révision PLU de Lumigny-Nesles-Ormeaux (77) : niveau 0 proposé : décision reportée à la réunion du 9 mai ;
- Révision PLU d'Étampes (91) ; niveau 1 : coordonnatrice : Marie Deketelaere-Hanna
- Elaboration PLU Barbizon (77) ; coordonnateur : Jean-Paul Le Divenah
- Mise en compatibilité par déclaration de projet du PLU de Montlhéry (91) ; niveau 2 : coordonnateur : Paul Arnould
- Coulommiers (77) : en attente

5 - Délégation concernant l'avis sur la révision du PLU d'Evry-Courcouronnes (91)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah

Dans le cadre de la décision du 12 juillet 2018 de la Mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France, portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah pour l'avis concernant la révision du PLU d'Evry-Courcouronnes(91) affecté d'un niveau 1.

6 – Délibération sur trois dossiers de demandes d'examen au cas par cas.

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah

- Le projet de modification n° 4 du PLU d'Asnières-sur-Seine (92) n'est pas soumis à évaluation environnementale,

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah

- Le projet de modification n° 5 du PLU d'Asnières-sur-Seine (92) n'est pas soumis à évaluation environnementale,

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah

- Le projet de mise en compatibilité par DP du PLU de Gometz-le-Chatel (91) n'est pas soumis à évaluation environnementale.

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah

- Le projet de révision du PLU de Sainte-Colombe (77) n'est pas soumis à évaluation environnementale.

7 - Retour sur les avis sur plan programme adopté depuis la dernière réunion du collège de la MRAe

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant un avis adopté relatif à la mise en compatibilité par déclaration de projet du PLU de Marcoussis (91) qui n'appelle pas de commentaires des autres membres de la MRAe.

8 – Gestion par la MRAe des avis sur projets

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah

Dans l'état actuel des dossiers et des informations qui lui sont communiquées, ne pouvant anticiper la date limite à laquelle certains avis devront être rendus, la MRAe identifie néanmoins les rapporteurs suivants et donne délégation de compétence au président pour tous les dossiers dont l'avis devra être rendu avant sa prochaine réunion prévue le 9 mai 2019. :

- 230 - Réalisation d'un immeuble de bureaux à Clichy-la-Garenne (92) ; niveau 1 : coordonnateur : Jean-Paul Le Divenah
- 231 - ZAC du Luth à Gennevilliers (92) : niveau 1 : coordonnatrice : Judith Raoul-Duval
- 232 - Lot B2A ZAC Coteaux Beauclair à Rosny-sous-Bois (93) : coordonnatrice : Marie Deketelaere-Hanna
- 233 - ZAC du quartier du Paradis à Fontenay-aux-Roses (92) : coordonnateur : Paul Arnould
- 234 - Lot 3E ZAC Ivry Confluences à Ivry-sur-Seine (94) ; coordonnateur : Jean-Jacques Lafitte

9 – Avis portant sur le projet d'extension du centre commercial de Rosny 2 (93)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah

Après délibération, l'avis concernant l'évaluation environnementale du projet d'extension du centre commercial de Rosny 2 (93) est adopté.

10 – Avis portant sur le projet d'extension d'un centre de méthanisation à Senlis (60) et de son plan d'épandage (départements 60 et 77)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah

Après délibération, l'avis concernant l'évaluation environnementale du projet d'extension du centre de méthanisation à Senlis (60) et de son plan d'épandage (départements 60 et 77) est adopté.

Cet avis est un avis conjoint avec la MRAe des Hauts-de-France sur ce même dossier.

11 - Retour sur les avis sur projet adoptés depuis la réunion du collège de la MRAe du 11 avril

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant :

- 202 Usine Seine Aval – Décantation primaire à Achères - Saint-Germain-en-Laye (78) ;
- 206 Requalification de la RD 910 à Chaville - Sèvres - Saint-Cloud (92) ;
- 207 ZAC Parc d'Affaires-Quartier de Seine - Lot B8/B9 à Asnières (92) ;
- 212 Projet Porte de Montreuil à Paris 20 (75020) ;
- 224 Broyeur ferrailles ICPE à Bessancourt (95).

qui n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 30

Fait à La Défense, le 25 avril 2019



Jean-Paul Le Divenah, président de séance